

Rapport annuel 2024



Sommaire

3 Rapport du président

4 Nouveaux membres

8 Rapport de gestion 2024

11 Comptes annuels 2024
Bilan
Utilisation résultat annuel
Compte de résultat

13 Annexe aux comptes annuels

14 Rapport de l'organe de révision

16 Organes /
Conseil de politique parlementaire

17 Bureaux / Commissions

Sur la photo de couverture, la coopérative Wohnen Malters a rénové les immeubles d'Oberfeld de manière prudente et par étapes. En trois phases de construction, 44 appartements ont été rénovés et sont en état d'être occupés et 21 unités supplémentaires ont été surélevées. Toutes les étapes ont été soutenues par des contributions du programme spécial du Fonds de roulement. Pendant toute la durée des travaux, la coopérative a accordé une grande importance à un traitement respectueux des locataires. Le président Peter Bachmann souligne: «Notre administrateur était présent sur le chantier tous les jours pendant toute la phase de construction.»

Impressum

Éditeur/rédaction:

LOGEMENT SUISSE

Obergrundstrasse 70, 6003 Lucerne

info@wohnen-schweiz.ch

www.wohnen-schweiz.ch

Production: Brunner Medien AG, Kriens

**LOGEMENT
SUISSE**

Fédération des Coopératives de Construction
Verband der Baugenossenschaften

LOGEMENT SUISSE – Fédération des Coopératives de Construction fait partie, dans le cadre de la loi fédérale sur le logement LOG, des organisations faitières suisse de la construction de logement d'utilité publique.

Rapport du président



Chères lectrices, chers lecteurs

Pour LOGEMENT SUISSE, l'année 2024 a été marquée par de grands défis, mais aussi par des progrès réjouissants. La pénurie persistante de logements abordables, les conditions économiques générales et les décisions élémentaires en matière de politique du logement ont fortement influencé notre travail. Parallèlement, nous avons pu franchir des étapes importantes et lancer de nouvelles initiatives pour l'avenir de notre fédération et de ses membres.

Défis sur le marché du logement

En 2024, le marché suisse du logement s'est à nouveau montré tendu. Avec seulement 35 900 logements autorisés à la construction et un taux de logements vacants de 1,08 %, l'écart entre l'offre et la demande a atteint de nouvelles dimensions. L'évolution démographique continue de stimuler la demande, tandis que la hausse des coûts de construction, les taux d'intérêt plus élevés et les retards dans la densification des constructions limitent l'offre. Les ménages à revenus moyens et faibles sont particulièrement touchés, ce qui souligne la nécessité de renforcer la construction de logements d'utilité publique.

Plan d'action pénurie de logements et coupes budgétaires

Le plan d'action contre la pénurie de logements présenté en février 2024 sous la direction du Conseiller fédéral Guy Parmelin contient plus de 30 mesures recommandées, dont l'accélération

des procédures, l'encouragement du développement vers l'intérieur et l'amélioration ciblée de l'aide à la construction de logements. Le plan d'action est une première étape importante pour faire face à la pénurie actuelle de logements et garantir à long terme des logements abordables.

Parallèlement, l'année 2024 a été marquée par un revers pour notre fédération: Le Parlement a décidé de procéder à des coupes budgétaires pour le logement d'utilité publique, ce qui est en contradiction avec le plan d'action. Alors que le plan d'action prévoit un renforcement de l'aide au logement, les coupes financières rendent difficile la mise en œuvre de mesures centrales. Malgré les critiques des faïtières et d'autres milieux spécialisés, notre tâche reste claire: nous devons intensifier le dialogue avec le monde politique afin de faire connaître encore davantage l'importance du logement à loyer modéré. Dans cette optique, nous souhaitons la bienvenue à Nicole Barandun (Le Centre) et Matthias Jauslin (PVL) au sein de notre comité consultatif politique.

Le modèle de location à prix coûtant, une chance pour l'avenir

Le Conseil fédéral a donné un signal positif en ouvrant la procédure de consultation pour un nouveau modèle de loyer basé sur les coûts. Ce modèle, qui a fait ses preuves en Suisse depuis plus de 70 ans, soustrait les logements à la spéculation et garantit des loyers abordables à long terme. L'objectif est de simplifier le calcul et le contrôle des loyers dans la construction de logements subventionnés. Il est notamment prévu de forfaitiser les frais d'exploitation sur la base de la valeur d'assurance du bâtiment et d'adapter la loi sur l'aide au logement.

Développement de la fédération et étapes importantes

En 2024, notre fédération a pu se développer de manière positive grâce à une initiative personnelle courageuse. L'arrivée de 15 nouveaux membres a été particulièrement réjouissante – un signe clair de la pertinence croissante de notre travail et de notre engagement dans la construction de logements d'utilité publique.

L'intensification de la collaboration en Suisse romande a constitué une grande étape. Un premier échange entre les acteurs et le lancement de nouvelles offres de formation continue nous ont permis d'étendre notre présence dans cette région. En outre, nous avons continué à faire avancer la numé-

risation: le lancement réussi du portail des membres facilite l'accès de nos membres aux informations importantes et améliore durablement la qualité de nos services.

Avec Rolf Frei (agent fiduciaire immobilier diplômé), nous avons pu gagner un nouveau membre du comité directeur qui contribue au développement de notre fédération avec des idées innovantes. Il y a également eu une nouveauté dans le domaine des partenariats: nous avons enregistré un nouveau partenaire, Formis AG, qui enrichit notre réseau de ses connaissances architecturales.

Remerciements et perspectives

Je remercie tout particulièrement tous nos membres – ceux de longue date qui nous accompagnent avec leur expérience et leur confiance, ainsi que les nouveaux qui apportent un nouvel élan et de nouvelles perspectives à notre travail. Merci également à nos partenariats d'or et d'argent qui, grâce à leur soutien, nous permettent de réaliser des initiatives et des projets importants. Enfin, je remercie nos collaborateurs engagés et le comité directeur qui, grâce à leurs compétences et à leur engagement, assurent la stabilité et le progrès même en période de défis.

Les défis demeurent, mais avec une attitude positive et en unissant nos forces, nous les relèverons dans les années à venir. Ensemble, nous continuerons à tout mettre en œuvre pour promouvoir le logement abordable, développer des solutions durables et orienter notre fédération vers l'avenir.

Je vous remercie de votre confiance, de votre soutien et de votre précieuse collaboration. Je me réjouis de poursuivre cette voie avec vous.

Daniel Burri
Président

Nouveaux membres

Bienvenue!



Jean-Paul Turrian
Président

COOPLOG Vaud

La coopérative est inscrite au registre du commerce du canton de Vaud depuis janvier 2015 et a depuis lors franchi des étapes importantes dans la réalisation de son premier projet, notamment la recherche de terrains à bâtir, l'élaboration d'un plan financier et la sécurisation du financement. Son objectif est de promouvoir des logements coopératifs à des loyers abordables dans tout le canton de Vaud. Une extension à l'ensemble de la Suisse romande est en cours de planification, ce qui pourrait également nécessiter un changement de nom. Le comité directeur décidera prochainement de la structure future. Le président de la coopérative est Jean-Paul Turrian, ancien directeur d'UBS et chef de projet pour les nouveaux bâtiments de l'UEFA à Nyon. Il est soutenu par des experts expérimentés dans le domaine de la construction de logements coopératifs, dont Alain Charlet, ancien responsable des crédits hypothécaires de la Banque cantonale de Genève et président de plusieurs coopératives de construction dans le canton de Genève.



André Labhart
Président

Société Coopérative d'habitation Ecolieux Gruyère

La coopérative d'habitation a été fondée le 25 juin 2020. Le conseil d'administration, présidé par André Labhart, vise à créer une communauté intergénérationnelle d'une vingtaine de personnes (enfants compris) dont les compétences et les expériences se complètent et forment une «tribu». L'objectif est de vivre «comme dans un village», avec des espaces communs et des espaces privés clairement définis. L'organisation et les tâches sont définies de manière participative, tous les membres étant impliqués sur un pied d'égalité. Les objectifs sont une large autonomie (énergie, nourriture, eau) ainsi que le partage d'expériences. La solidarité et un mode de vie écologiquement responsable sont des valeurs centrales. Il est également prévu de créer des chambres d'hôtes, une salle de bien-être pour les massages, la gymnastique et la méditation, une grande cuisine avec une salle commune ainsi qu'une salle de bricolage et de jeux qui pourra également être utilisée comme espace de coworking.



Manuel Arquint
Directeur général

Genossenschaft zur Förderung von bezahlbarem Wohnraum im inneren Mattertal

Dans le cadre du projet pilote «Des logements abordables pour la région touristique de Zermatt» de l'Office fédéral du développement territorial (ARE), la création d'une coopérative régionale a été envisagée afin d'améliorer l'offre de logements abordables. Dans ce contexte, un groupe de partenaires clés a décidé de créer une coopérative pour promouvoir le logement abordable dans la vallée intérieure de Zermatt. La coopérative a commencé ses activités en 2022. Grâce à l'engagement du conseil d'administration et au large soutien de la région, un contrat de droit de superficie a déjà pu être signé et la planification d'un projet de construction correspondant a pu être lancée. D'autres projets ont été et sont constamment examinés, et les perspectives sont encourageantes.



Stéphane Nydegger
Président

Coopérative l'Habrik

L'Habrik est une coopérative d'habitation innovante, créée en 2014 et membre du Groupement des coopératives d'habitation genevoises (GCHG). Son nom, issu de la fusion des mots «Habitat» et «Fabrik», reflète sa volonté d'associer logement et activités économiques, artisanales et artistiques. Elle se distingue par ses statuts mixtes, offrant à la fois des logements abordables et des espaces de travail de qualité aux petites et moyennes entreprises, aux artisans et aux artistes. L'Habrik défend une approche intégrée de l'habitat en lien avec l'Économie sociale et solidaire (ESS), convaincue que la mixité entre habitat et activité professionnelle contribue à enrichir la vie des quartiers. La coopérative adopte une gouvernance participative dans laquelle chaque membre, qu'il soit résident ou professionnel, est impliqué dans la gestion et le développement de son immeuble. En favorisant la mixité sociale et intergénérationnelle, L'Habrik promeut un cadre de vie convivial et solidaire. Son ambition est de proposer un modèle urbain à échelle humaine, où la diversité des usages et des profils participe à un environnement inclusif et dynamique.

www.lhabrik.ch



Wolfgang Martz
Président

Société Coopérative Immobilière Riviera (SOCIM RIVIERA)

La Société coopérative immobilière Riviera (SOCIM RIVIERA) a été fondée en 1958 dans le but de proposer des logements à des loyers modérés et abordables sur le marché local. Avec 235 logements à but non lucratif, elle est la plus grande coopérative immobilière de la Riviera. Les sept bâtiments de la SOCIM RIVIERA favorisent le bien-être social et le développement économique de la région. La coopérative s'efforce d'offrir un niveau de vie moderne dans tous ses logements et améliore continuellement ses performances environnementales, sociales et de gouvernance, avec des loyers inférieurs d'environ 20 pour cent au seuil régional pour un logement abordable. Cela est rendu possible grâce à une gestion immobilière professionnelle et efficace. Le conseil d'administration dynamique, présidé par Wolfgang Martz, depuis le 3 juin 2013, se réunit régulièrement pour gérer les activités de la coopérative.



Andreas Bernet
Directeur général

Wohnen Klosters

La commune politique de Klosters s'engage depuis des années en faveur de la promotion du logement pour les autochtones. Le village a une vocation touristique. En plus des divers logements locatifs communaux à prix modérés, les biens immobiliers propres sont rénovés et des logements supplémentaires sont créés. Ces dernières années, des parcelles en droit de superficie ont été cédées avec succès à des familles locales en collaboration avec la commune bourgeoise de Klosters. L'espace de logement reste cependant rare. C'est pourquoi un groupe de travail a été créé avec la participation de la commune, de la bourgeoisie et des propriétaires de résidences secondaires. L'objectif de ce groupe de travail est de construire des logements organisés en coopératives pour les familles sur les derniers terrains à bâtir libres de la commune.



Peter Zimmermann
Président

Wohnbaugenossenschaft Luchsingen

La coopérative d'habitation de Luchsingen (Commune de Glarus Sud) s'est spécialisée depuis 1982 dans l'acquisition, l'entretien, la rénovation et la location de logements à prix avantageux. Depuis 2024, la coopérative remplit tous les critères de l'utilité publique. Actuellement, le portefeuille de la coopérative comprend 17 logements loués de manière permanente. Avec l'achat et la transformation d'un autre immeuble à Diesbach, six appartements supplémentaires sont prévus pour être loués à un prix abordable aux membres de la coopérative. Le projet n'a toutefois pas encore pu être mis en œuvre, car le financement n'est pas encore entièrement assuré. La coopérative a toutefois bon espoir de réunir les 350 000 francs manquants d'ici l'automne 2025 et de lancer alors les travaux de construction.



Dominik Ess
Président

Baugenossenschaft Luegisland Zurich

La coopérative de construction Luegisland Zurich (BGL) s'engage depuis 1943 pour la création de logements abordables et non spéculatifs dans la ville de Zurich. En tant que coopérative politiquement et confessionnellement indépendante, elle offre à ses membres un logement sûr et un fort sentiment de communauté. Le portefeuille de la BGL comprend cinq lotissements avec 156 logements, dont de charmantes maisons mitoyennes, un immeuble d'habitation moderne et économe en énergie ainsi que des complexes résidentiels calmes avec de vastes espaces verts. La construction d'un nouveau bâtiment de remplacement à Seebach, qui comprendra 50 logements et dont l'achèvement est prévu pour l'automne 2026, souligne l'engagement tourné vers l'avenir de la BGL. Tous les membres du conseil d'administration et les employés s'engagent bénévolement pour promouvoir les objectifs et les valeurs de la BGL.

www.bg-luegisland.ch



Patrick Chappuis (gauche)
Vice-maire de la ville et
Pascal Mazzarini
Chef du service CSJL

Municipalité de Delémont

Delémont est la capitale du canton du Jura et compte environ 12 600 habitants. Elle possède plusieurs immeubles locatifs et dispose d'un parc de 32 logements d'utilité publique. Les autorités municipales, sous l'impulsion du Maire Damien Chappuis et du Vice-maire Patrick Chappuis, en collaboration avec le Service de la cohésion sociale, de la jeunesse et du logement (CSJL), dirigé par Pascal Mazzarini, souhaitent développer une politique du logement efficace. À ce titre, un règlement sur les logements à loyer modéré est en cours d'élaboration. Parallèlement, un projet d'écoquartier devrait se concrétiser sous peu. La Ville de Delémont a souhaité être accompagnée dans ses démarches par LOGEMENT SUISSE et la capitale jurassienne est devenue membre de la Fédération.



Roger Dubuis
Président

PL Partenaire Logement

La Fondation a été fondée le 30 novembre 2004 sous l'impulsion de Roger Dubuis, qui en est toujours le président. PL Partenaire Logement a pour but de mettre sur le marché des logements adaptés pour seniors. La Fondation permet ainsi à des personnes du troisième âge de se loger dans des appartements à prix coûtant. Elle est actuellement propriétaire de 23 logements protégés, dont 80 pour cent sont des 3½ pièces et 20 pour cent des 2½ à 4½ pièces. PL Partenaire Logement devrait prochainement pouvoir réaliser un nouveau projet, qui va accroître son offre d'appartements pour seniors. Ces nouveaux logements pour seniors seront situés sur la Riviera vaudoise, où le marché du logement est extrêmement tendu et la demande en logements d'utilité publique très forte.



Andreas Flury
Président

Fundaziun da Puntraschna

En 2023, la commune de Pontresina a créé la «Fundaziun da Puntraschna» afin de préserver et de créer des logements économiquement viables pour la population locale. En effet, de nombreux habitants ne trouvent pas de logement abordable et quittent donc la commune. Selon la stratégie de la Fundaziun, 20 à 25 unités d'habitation devraient être créées d'ici 2028, ce qui permettrait de loger 40 à 50 personnes. L'action à long terme et durable de la Fundaziun est une priorité absolue pour les familles ayant des enfants en âge scolaire ainsi que pour les personnes qui passent d'un grand appartement à un plus petit lors d'un échange de logement.

www.fundaziun.org



Daniel Müller
Président

SOCA Familienheimgenossenschaft

La coopérative de logements familiaux SOCA comprend 40 maisons individuelles mitoyennes de trois et quatre pièces ainsi que de vastes jardins. Le nom SOCA, qui provient des premières lettres de l'organisation d'entraide des chômeurs chrétiens, n'est aujourd'hui plus familier à la plupart des membres et a également perdu de sa signification. Les cinq rangées de maisons ont été construites entre 1944 et 1946 et se trouvent à Bâle, près de la frontière avec l'Alsace. Dès le début, les maisons ont été louées exclusivement à des familles avec enfants, pour une maison de quatre pièces, il faut avoir plusieurs enfants. Jusqu'à aujourd'hui, les parents peuvent rester dans les maisons même après le départ de leurs enfants.



**Comité directeur
avec conjoint(e)s**

Vereinwohnweise

L'association Vereinwohnweise existe depuis sept ans et a pour objectif de créer une communauté de vie pour les personnes âgées dans la région de Zoug. Malgré des recherches intensives, aucun bien immobilier approprié n'a pu être trouvé jusqu'à présent avec des perspectives durables. L'association est consciente que la réalisation d'un tel projet dans cette région représente un défi particulier. La communauté d'habitation prévue doit disposer de pièces communes et offrir de la place pour environ 10 à 25 personnes seules ou couples au maximum. Vereinwohnweise se réjouit de toute information sur des objets immobiliers susceptibles de contribuer à la réalisation de ce projet.

www.wohnweise.ch

Rapport de gestion 2024

L'année 2024 a été marquée par des évolutions stimulantes pour le secteur du logement d'utilité publique. L'augmentation des loyers, les décisions politiques et les incertitudes économiques ont posé des défis au secteur. Dans ce contexte, la fédération s'est engagée dans des projets efficaces et gratifiants tels que la numérisation des processus internes, le développement de la structure des membres et des initiatives politiques. En outre, les offres de formation continue ont enregistré une participation record. Le rapport annuel donne un aperçu des activités, des projets et des développements de la fédération en 2024.

Bureaux

Bureau de Lucerne

Outre les tâches de direction, d'administration et de prestations de services, le secrétariat de Lucerne assure également la gestion de la fondation du même nom. En outre, il gère, sur mandat de la Confédération, les prêts du Fonds de roulement, conseille les membres et les personnes intéressées externes et gère la caisse de dépôt de la fédération. Le directeur est en outre engagé dans la Centrale d'émission pour la construction de logements d'utilité publique (CCL), dans la Coopérative de cautionnement hypothécaire (CCH) ainsi que dans différentes commissions spécialisées.

La responsabilité opérationnelle globale est assurée par le directeur Adrian Achermann qui, avec son équipe, défend les intérêts des membres et accompagne les projets des communes, des villes et des maîtres d'ouvrage d'utilité publique. Nicole Hahne gère les prêts du Fonds de roulement ainsi que la caisse de dépôt de la fédération et tient la comptabilité de la fédération et des organisations affiliées. Linda Ineichen est responsable de la communication numérique et met en œuvre différents projets. Reto Martinelli s'occupe du magazine de la fédération, conçoit l'offre de formation continue et conseille les personnes intéressées dans les Grisons et les régions périphériques. Walter Stern organise les processus du back-office et s'occupe de l'administration des membres.

L'année dernière, deux changements de personnel ont eu lieu. Bruno Meyer a quitté l'entreprise le 31 octobre 2024. Il était responsable des questions de financement et du Fonds de roulement. Simon Pfister a initié le projet de numérisation dans le cadre d'un emploi limité et a piloté sa mise

en œuvre avant de transmettre le résultat au secrétariat. Il reste à la disposition du secrétariat en cas de besoin dans le cadre d'un mandat.

Bureau Suisse romande

Le bureau de Lausanne ne cesse de s'agrandir. Sous la direction de Pascal Magnin, le responsable pour la Suisse romande soutient les membres existants et nouveaux dans les questions techniques liées à la construction de logements d'utilité publique. Son domaine d'activité comprend le conseil et l'accompagnement des membres dans les domaines thématiques pertinents.

Développement de l'effectif

En 2024, la fédération a enregistré une augmentation de 15 nouveaux membres et comptait au total 406 maîtres d'ouvrage d'utilité publique au 31 décembre. Ensemble, ils gèrent environ 50 000 logements.

Partenariats

Les partenariats d'or entre LOGEMENT SUISSE et les entreprises ANLIKER AG (construction et immobilier), CKW AG (énergie), Electrolux AG (appareils ménagers), Luzerner Kantonalbank AG (financement) ainsi que Wüest Partner AG (services immobiliers) ont été poursuivis au cours de l'année sous revue.

Les entreprises suivantes étaient également représentées en tant que partenariats d'argent: ARLEWO AG (gestion immobilière), ASSEPRO Brokerage AG (assurance), Bepartner AG (fiduciaire, impôts, révision), ITOBA GmbH (suivi des lotissements), Jäggi + Hafter AG (projets de construction), Lift AG (projets d'ascenseurs), Naef & Partner Gruppe (développement immobilier et représentation des maîtres d'ouvrage) et SADA AG (technique du bâtiment).

Formis AG (architecture) est devenue le nouveau partenaire argent. Les partenariats avec Blickwinkel AG (communication et publicité) et Leuenberger Architekten AG (architecture) ont pris fin en 2024.

Les partenariats d'or et d'argent contribuent à une large mise en réseau avec les branches importantes pour la construction de logements coopératifs et soutiennent nos membres dans des questions spécifiques.

Résultat financier

Les comptes annuels 2024 se soldent par un bénéfice de 357,31 CHF, la part de fonds propres s'élevant toujours à environ 80 pour cent. Des informations plus détaillées sont disponibles dans le bilan et le compte de résultat.

Services

Conseil

Comme les années précédentes, le conseil aux membres a été un élément central des prestations de la fédération et a été régulièrement sollicité tant par les membres que par des personnes externes intéressées. Le secrétariat a notamment apporté son soutien dans les domaines de la création de coopératives, des questions juridiques, des conditions de prêt du Fonds de roulement ainsi que des projets de développement. Outre des conseils complets et un accompagnement de projets, de nombreux renseignements succincts ont été fournis.

Numérisation

Sous la direction de Simon Pfister, la nouvelle infrastructure informatique ainsi que la solution commerciale (CRM) ont été introduites parallèlement aux opérations courantes. En collaboration avec les partenaires BitHawk AG (infrastructure informatique) et RIB Cosinus AG (CRM), l'implémentation et le transfert dans l'exploitation opérationnelle ont eu lieu. Même après la fin du projet, les processus internes continuent d'être développés et optimisés afin d'augmenter encore l'efficacité.

Le nouveau portail des membres a été mis en service à l'été 2024. La plateforme permet de gérer les prêts et les données coopératives sans papier. Les membres peuvent accéder aux informations pertinentes, effectuer des modifications et télécharger directement des documents via leur login personnel. Le portail réduit la charge administrative tant pour la fédération que pour ses membres, optimise le flux d'informations et permet une utilisation flexible, indépendante du temps et du lieu.

Acquisition de biens immobiliers

En 2023, la fédération a lancé un projet de promotion d'acquisition d'immeubles et de projets afin de faciliter l'accès des membres aux informations pertinentes, aux appels d'offres et aux opportunités. Un projet pilote a été conçu en collaboration avec G-Net Lucerne afin de positionner les coopératives d'habitation comme des partenaires privi-

légiés pour le règlement de la succession d'immeubles. La mise en œuvre du projet a débuté en 2024 et les premières mesures de mise en œuvre pratique ont été prises peu de temps après. Le lancement d'une campagne numérique d'accompagnement est prévu pour 2025 afin d'accroître encore la transparence des services de l'association et de cibler les partenariats potentiels.

Événements

Événement sur l'énergie, 27 février 2024

Lors de la manifestation sur l'énergie du 27 février 2024, Marco Lustenberger, responsable des programmes d'encouragement du canton de Lucerne, a présenté un aperçu de la situation du marché, du cadre légal et des possibilités d'encouragement. Des coopératives d'habitation ont fait part de leurs expériences en matière d'extension solaire.

Assemblée des délégués, 20 juin 2024

La 13e assemblée ordinaire des délégués s'est tenue le 20 juin 2024 au Landhaus de Soleure en présence d'une centaine de délégués et d'invités. Le président de la fédération, Daniel Burri, a ouvert la manifestation par une rétrospective de l'évolution de la construction de logements d'utilité publique au cours des deux dernières décennies. Lors d'une première table ronde, l'ancien Conseiller national Kurt Fluri, l'ancien Conseiller aux États Peter Föhn, le Dr Peter Gurtner (ancien directeur de l'Office fédéral du logement OFL) et Rudolf Baranzelli (ancien directeur de LOGEMENT SUISSE) ont souligné l'importance des coopératives d'habitation dans le contexte actuel de pénurie de logements.

Dans un message vidéo, le Conseiller fédéral Guy Parmelin a rendu hommage au rôle des maîtres d'ouvrage d'utilité publique dans la création de logements à prix modérés et a appelé à une utilisation optimale des instruments d'encouragement existants. Lors d'une deuxième table ronde avec le Conseiller national Matthias Jauslin, Daniel Burri, Reto Brüesch et Adrian Achermann, les mesures visant à renforcer la construction de logements d'utilité publique ont été discutées. À cette occasion, le Conseiller national Jauslin a encouragé les membres de la fédération à se présenter avec assurance en tant que secteur.

Des accents positifs ont marqué l'assemblée: 15 nouveaux membres ont adhéré à la fédération. De plus, Rolf Frei a été élu à l'unanimité au comité

directeur. Tous les points de l'ordre du jour ont été adoptés sans opposition. L'attribution du prix de reconnaissance de la fondation LOGEMENT SUISSE à la coopérative Wohnen Malters pour la rénovation exemplaire de l'immeuble Oberfeld a été un moment fort de l'assemblée. En trois étapes de construction, 44 appartements ont été rénovés alors qu'ils étaient occupés, et 21 nouveaux appartements ont été construits selon des normes énergétiques et d'accessibilité élevées.

L'assemblée des délégués a souligné le rôle central des coopératives de logement et la nécessité de s'engager activement dans la promotion de logements abordables.

Échange des acteurs en Suisse romande, 26 septembre 2024

Le 26 septembre 2024, un échange entre les acteurs de la construction de logements d'utilité publique a eu lieu pour la première fois en Suisse romande. Dans le showroom du partenaire d'or Electrolux à Préveranges, des représentants de communes, de coopératives de construction et de fondations se sont rencontrés pour discuter des défis et des opportunités actuels sur le marché du logement.

Réunion des présidents et des directeurs, 23 octobre 2024

La rencontre des présidents et des directeurs du 23 octobre a été consacrée à l'importance de la durabilité sociale pour les coopératives d'habitation, en collaboration avec le partenaire d'argent Itoba GmbH. Ivo Richner, membre de la direction d'Itoba GmbH, a expliqué de manière pratique comment la durabilité sociale peut être intégrée de manière ciblée, de la phase de planification à l'exploitation courante. À l'aide d'exemples concrets, il a montré comment les coopératives d'habitation mettent en œuvre avec succès la durabilité sociale dans les nouvelles constructions, dans les rénovations et dans les bâtiments existants.

Manifestation de partenariat, 26 novembre 2024

L'événement exclusif pour les partenaires d'or et d'argent s'est déroulé sous la devise «L'art au travail» dans les locaux d'Anliker SA à Emmenbrücke. L'événement a permis de découvrir la collection d'art de l'entreprise, qui a été constituée de manière continue depuis les années 1940. La collection comprend des œuvres d'art et des travaux sur papier qui marquent l'environnement de travail des

collaborateurs. L'objectif de la manifestation était de montrer le rôle de l'art et de la culture dans l'environnement de l'entreprise.

Éducation et formation

Sous le titre «Formation Habitat», les deux faïtières ont organisé en 2024 un total de 52 cours de formation et de perfectionnement auxquels 1048 personnes ont participé. Il s'agit d'un nouveau record et d'une augmentation d'environ 40 pour cent par rapport à l'année précédente (744 participants). Cette augmentation est notamment due à la forte demande de deux cours complets sur le management et le financement ainsi qu'à l'utilisation accrue de l'offre en ligne. Les cours standard ont également été bien fréquentés.

Avec le bureau de Lausanne, la présence en Suisse romande a encore été renforcée. En 2024, une nouvelle offre de formation en ligne a également été lancée en tant que projet pilote. Six modules ont permis d'aborder des thèmes centraux de la construction de logements d'utilité publique, notamment les différents types de maîtres d'ouvrage ainsi que les instruments de gestion stratégiques et opérationnels. L'offre s'adressait à nos membres ainsi qu'aux représentants des collectivités publiques, des organisations de développement régional, des partis politiques et autres personnes intéressées. Le format romand a permis d'atteindre des participants de toute la Suisse.

Relations publiques

Magazine WOHNEN SUISSE

Sous la direction du rédacteur en chef Kurt Bischof, le magazine 2024 s'est consacré à différents thèmes prioritaires tels que le financement, l'habitat des personnes âgées, les régions de montagne et de tourisme ainsi que l'économie circulaire et la durabilité. Les quatre numéros de l'année comportaient au total 140 pages, dont 43 pages d'annonces. Avec un tirage de 12 000 exemplaires et quatre numéros par an, le magazine a atteint un large lectorat. Le 1er janvier 2025, Reto Martinelli reprendra le rôle de rédacteur en chef.

Politique

Le 10 décembre 2024, le Parlement a décidé de réduire jusqu'à 20 pour cent les subventions fédérales pour la construction de logements d'utilité publique. Cette décision est en contradiction avec le plan d'action contre la pénurie de logements, qui

prévoit un renforcement de l'aide au logement. Les organisations faitières critiquent vivement ces coupes, car elles mettent en péril la mise en œuvre des offres de conseil et de formation continue pour les maîtres d'ouvrage d'utilité publique et les communes.

Notre réseau avec les parlementaires fédéraux au Palais fédéral est d'autant plus important. Après la démission du Conseiller national Lorenz Hess, nous sommes heureux d'accueillir la Conseillère nationale Nicole Barandun et le Conseiller national Matthias Jauslin au sein du comité consultatif politique de LOGEMENT SUISSE.

Le comité consultatif politique est composé comme suit:

- Conseiller aux États Dr. Matthias Michel (PLR, ZG)
- Nicole Barandun, Conseillère nationale (Le Centre, ZH)
- Conseiller national Martin Candinas (Le Centre, GR)
- Beat Flach, Conseiller national (PVL, AG)
- Conseiller national Matthias Jauslin (PVL, AG)

Fonds de roulement

LOGEMENT SUISSE gère le Fonds de roulement sur mandat de l'Office fédéral du logement et accorde des prêts garantis par gage immobilier pour le financement résiduel ou transitoire. Il soutient l'acquisition de terrains à bâtir, la construction, la rénovation ou l'achat de logements en propriété à prix avantageux. Avec des durées de 25 ans, les prêts servent de complément aux fonds propres, car ils sont accordés en second lieu par rapport au crédit bancaire. Il est possible de financer jusqu'à 90 pour cent des coûts d'investissement. Afin d'encourager la construction de logements de qualité, les montants des prêts ont été adaptés. L'aide s'adresse aux organisations d'utilité publique et aux projets répondant à des normes de construction et d'énergie durables. À partir de 2025, il sera possible de demander jusqu'à CHF 6,0 millions. par demande. Le montant maximal par logement reste fixé à CHF 60 000.–, mais des suppléments plus élevés sont possibles pour les projets durables.

Après le départ de Bruno Meyer à la fin octobre 2024, Adrian Achermann, directeur, et Hugo Odermatt sont les nouveaux interlocuteurs mandatés pour les demandes de fonds. Ils accompagnent

les membres lors du dépôt des demandes et les conseillent sur les questions de financement et de projets. La commission du fonds est composée comme suit:

- Katja Steinmann (Présidente)
- Sylvio Hoffmann (Représentant de l'OFL)
- Adrian Achermann (Assesseur)
- Hugo Odermatt (Assesseur)

En 2024, la commission du fonds a approuvé huit prêts pour un montant total de CHF 14,75 millions. Au 31 décembre 2024, la fortune fiduciaire gérée par la fédération sur mandat de l'Office fédéral du logement s'élevait à CHF 143,70 millions. Le taux d'intérêt est resté inchangé à 1,0 %, à l'exception des prêts du programme spécial.

Programme spécial jusqu'à fin

Le programme spécial de la Confédération pour les rénovations énergétiques se poursuit jusqu'à fin 2025 et permet aux maîtres d'ouvrage d'utilité publique d'accéder à des prêts sans intérêt. Au cours des dix premières années, un prêt sans intérêt de CHF 50 000.– par logement est accordé. Pour les 15 années restantes de la période, le taux d'intérêt est de 1,0 %, pour autant que le taux hypothécaire de référence ne dépasse pas 3,0 %. Le programme spécial complète le Fonds de roulement et offre un soutien financier supplémentaire aux maîtres d'ouvrage d'utilité publique.

Caisse de dépôt

La caisse de dépôts gère les dépôts de loyers des membres de LOGEMENT SUISSE. Les fonds qui en résultent sont réinvestis et mis à la disposition des membres à des conditions avantageuses pour le financement de logements. La sécurité du placement est ici la priorité absolue. Au 31 décembre 2024, le total du bilan s'élevait à CHF 2,61 millions, avec un total de dix prêts actifs en cours d'un montant de CHF 2,485 millions.

À la suite de la décision du comité de la fédération, en 2021, de ne plus accepter de nouveaux dépôts de loyers par le biais de la Caisse de dépôts, l'activité se concentre désormais sur la gestion des comptes existants. À long terme, il est prévu de laisser ces comptes arriver à échéance et de dissoudre progressivement la Caisse des dépôts.

Fondation LOGEMENT SUISSE

La fondation s'est engagée à promouvoir la construction de logements d'utilité publique, en mettant particulièrement l'accent sur la construction de logements à prix modérés. Elle accorde des prêts et des contributions à des projets aussi bien à la fédération qu'aux maîtres d'ouvrage d'utilité publique qui lui sont affiliés.

La fondation a connu une bonne année boursière. Ainsi, grâce à une stratégie de placement prudente et à une bonne évolution du marché, un résultat commercial réjouissant a pu être atteint. À la fin de l'année sous revue, la fondation LOGEMENT SUISSE disposait d'une fortune de plus de CHF 6,0 millions.

Office fédéral du logement OFL

En novembre, la ville de Fribourg a accueilli le colloque «Journées suisses du logement». L'accent a été mis sur l'importance de la communauté et de l'habitat intergénérationnel. L'accent a été mis sur des formes d'habitat innovantes telles que le «logement intergénérationnel», qui renforcent la cohésion sociale et répondent aux besoins d'une société de plus en plus âgée et diversifiée. La conférence a souligné le potentiel des maîtres d'ouvrage d'utilité publique et a appelé à une orientation plus marquée du marché du logement vers ces besoins. Une délégation de LOGEMENT SUISSE a profité de l'événement pour approfondir les réseaux et continuer à développer des partenariats.

L'OFL joue depuis longtemps un rôle central sur le marché du logement, dans la politique du logement et dans la promotion de la construction de logements d'utilité publique. Sous la direction de Martin Tschirren, l'OFL est responsable de la promotion du logement et de sa surveillance.

LOGEMENT SUISSE rend hommage au travail engagé de l'OFL, à son approche des défis actuels orientée vers la recherche de solutions et à son rôle de partenaire fiable. Notre fédération remercie l'OFL pour sa collaboration constructive et la confiance qu'elle lui témoigne.

Daniel Burri, Président
Adrian Achermann, Directeur général

Comptes annuels 2024

Bilan au 31.12.2024

ACTIFS	31.12.2024	31.12.2023
Liquidités	526 863.98	471 004.25
Créances au titre des livraisons et prestations	93 433.20	148 127.98
Autres créances	5 933.20	9 921.19
Stocks	16 700.45	0.00
Comptes de régularisation actifs	14 701.85	20 098.80
Total des actifs circulants	657 632.68	649 152.22
Actifs financiers	74 018.00	74 018.00
Prêts hypothécaires	500 000.00	500 000.00
Prêts sans intérêts	50 000.00	0.00
Immobilisations corporelles mobiles	1.00	1.00
Immeubles	1 304 900.00	1 324 700.00
Total des actifs immobilisés	1 898 719.00	1 898 719.00
TOTAL ACTIFS	2 586 551.68	2 547 871.22
PASSIFS		
Engagements résultant de livraisons et de prestations	61 334.65	92 474.66
Autres engagements à court terme	22 602.92	31 118.76
Comptes de régularisation passifs	62 471.35	42 119.25
Provisions	104 126.90	93 000.00
Total des fonds étrangers à court terme	250 535.82	258 712.67
Fonds de projets et de développement	245 000.00	195 000.00
Total des fonds étrangers à long terme	245 000.00	195 000.00
Capital social	514 500.00	518 000.00
Réserves légales de capital	175 000.00	175 000.00
Réserves libres	1 122 854.70	1 122 854.70
Bénéfice reporté	278 303.85	276 855.22
Résultat de l'exercice	357.31	1 448.63
Total des capitaux propres	2 091 015.86	2 094 158.55
TOTAL PASSIFS	2 586 551.68	2 547 871.22

Utilisation résultat annuel

Les comptes annuels se clôturent au 31.12.2024 avec un bénéfice de CHF 357.31 et un report de bénéfice de CHF 278 303.85 (total CHF 278 661.16).

Le Conseil propose à l'Assemblée des délégués de reporter CHF 278 661.16 sur le compte à nouveau.

Compte de résultat 2024

	2024	2023
Cotisations des membres	345 338.00	333 746.00
Contributions de partenaires et de donateurs	203 650.56	210 884.22
Revenus des consultations et des projets	10 236.53	2 240.27
Produits divers/prestations administratives	47 394.80	38 916.83
Indemnisation du mandat de prestations de l'OFL	453 890.00	503 090.00
Recettes tirées des manifestations	3 800.00	0.00
Recettes tirées magazine LOGEMENT SUISSE	28 454.84	41 750.04
Total des produits d'exploitation	1 092 764.73	1 130 627.36
Formation continue	- 2 644.00	- 13 490.00
Conseils	0.00	- 6 736.15
Manifestations	- 13 796.90	- 16 140.70
Projets	- 78 034.93	- 143 558.73
Demandes FdR	- 8 804.73	- 5 315.00
Relations publiques	- 4 501.65	- 6 500.20
Charges magazine LOGEMENT SUISSE	- 141 702.30	- 154 355.10
Total charges directes prestations de service	- 249 484.51	- 346 095.88
Résultat avant charges de personnel, d'exploitation et d'administration	843 280.22	784 531.48
Frais de personnel/Bureau	- 565 649.25	- 528 850.56
Honoraires administration (organes)	- 57 784.17	- 60 769.80
Charges assurances sociales	- 122 706.40	- 99 033.90
Autres charges de personnel	- 10 856.65	- 3 989.05
Compensation sur projets	55 000.00	55 000.00
Total charges de personnel	- 701 996.47	- 637 643.31
Résultat avant charges d'exploitation et d'administration	141 283.75	146 888.17
Locaux et énergie nécessaires	- 58 064.40	- 57 166.50
Autres frais d'exploitation	- 71 387.43	- 71 298.49
Frais administratifs	- 61 413.33	- 71 923.72
Total des charges d'exploitation et d'administration	- 190 865.16	- 200 388.71
Résultat avant résultat financier/ amortissements/résultat annexe/impôts	- 49 581.41	- 53 500.54
Résultat financier	9 685.91	6 208.34
Amortissements	- 21 099.00	- 38 579.65
Résultat avant résultat annexe/impôts	- 60 994.50	- 85 871.85
a. o. Produits	500.00	24 060.17
a. o. Charges immeuble Beinwil am See	- 10 722.45	0.00
Compte immobilier	75 306.01	66 694.11
Impôts	- 3 731.75	- 3 433.80
Résultat annuel	357.31	1 448.63

Annexe aux comptes annuels

Nom, forme juridique, siège

LOGEMENT SUISSE – Fédération des Coopératives de Construction, coopérative avec siège à Lucerne.

Déclaration sur le nombre de postes à temps plein en moyenne annuelle

Comme l'année précédente, le nombre de postes à temps plein ne dépasse pas 10 en moyenne annuelle.

Principes d'évaluation

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions relatives à la comptabilité commerciale du Code suisse des obligations (art. 957–963b CO).

– Liquidités

Elles comprennent les avoirs bancaires évalués à leur valeur nominale.

– Biens immobiliers

Les biens immobiliers sont portés au bilan à leur coût d'acquisition, déduction faite des amortissements et des corrections de valeur. Les amortissements sont effectués selon la méthode dégressive.

Commentaire du bilan 2024

– Immobilier

L'immeuble Krienzstrasse 4 Beinwil am See (7 appartements) est amorti au taux fiscal autorisé de 1,50 % de la valeur comptable.

Valeur au bilan et valeur d'assurance des bâtiments	31.12.2024	31.12.2023
Valeur au bilan	1 304 900.00	1 324 700.00
Valeur assurance des bâtiments	2 885 000.00	2 735 000.00
Fonds de rénovation immeubles	31.12.2024	31.12.2023
État au 1.1.	50 000.00	40 000.00
Dépôt	10 000.00	10 000.00
Prélèvement	0.00	0.00
État au 31.12.	60 000.00	50 000.00

Le fonds de rénovation est inclus dans le poste du bilan «Provisions».

– Fonds de projets et de développement

	31.12.2024	31.12.2023
État au 1.1.	195 000.00	345 000.00
Attribution	170 000.00	0.00
Prélèvement	120 000.00	150 000.00
État au 31.12.	245 000.00	195 000.00

– Caisse de dépôts LOGEMENT SUISSE

La somme au bilan de la Caisse de dépôts de LOGEMENT SUISSE s'élève à CHF 2 610 033.74 (année précédente CHF 2 972 316.11).

Commentaire du compte de résultat 2024

– Produits extraordinaires

Le produit extraordinaire résulte du produit d'une part sociale d'un membre qui a quitté l'association.

– Charges extraordinaires

Les charges extraordinaires ont résulté de la reprise de la comptabilité des biens immobiliers dans la comptabilité de l'association.

Rapport de l'organe de révision



Lucerne, 3. Avril 2025

à l'Assemblée générale de la
LOGEMENT SUISSE –
Association de Coopératives d'habitation
Obergrundstrasse 70
6002 Lucerne

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de LOGEMENT Suisse – Association des Coopératives d'habitation – comprenant le bilan au 31. Décembre 2024 et le compte de résultat pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe.

Selon notre appréciation, les comptes annuels sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels» de notre rapport. Nous sommes indépendants de la coopérative, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à l'administration. Les autres informations comprennent toutes les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion d'audit sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent, par ailleurs, comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base de travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

bepartner ag
Kauffmannweg 14
CH-6003 Luzern
+41 41 226 31 11

www.bepartner.ch
info@bepartner.ch



Mitglied TREUHAND | SUISSE

Responsabilités du Conseil relatives aux comptes annuels

Le Conseil est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le Conseil est responsable d'évaluer la capacité de la coopérative à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la coopérative à poursuivre ses activités et d'établir les comptes annuels sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Conseil a l'intention de liquider la coopérative ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter une anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée de nos responsabilités en matière d'audit des comptes annuels se trouve sur le site Internet d'EXPERTsuisse: <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 906 CO en relation avec l'art 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions de l'Administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Cordialement,
bepartner ag



Jeremias Häfliger
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Pascal Blum
Expert-réviseur agréé

Annexe: Comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe)

bepartner ag
Kauffmannweg 14
CH-6003 Luzern
+41 41 226 31 11

www.bepartner.ch
info@bepartner.ch



Mitglied TREUHAND | SUISSE

Organes / Conseil de politique parlementaire

Organes

Comité LOGEMENT SUISSE – Fédération des Coopératives de Construction

Daniel Burri, Lucerne	Président
Thomas Ernst, Lucerne	Vice-président
Katja Steinmann, Urdorf	Responsable des finances
Gian Derungs, Lumbrein	Membre
Rolf Frei, Therwil	Membre
Benoît Grenon, Lausanne	Membre

Organe de révision

Bepartner AG, Lucerne

Conseil consultatif Magazine LOGEMENT SUISSE

Daniel Burri, Lucerne	Président
Rudolf Baranzelli, Adligenswil	Vice-président
Adrian Achermann, Lucerne	Membre

Conseil de fondation LOGEMENT SUISSE

Daniel Burri, Lucerne	Président
Dr. Rainer Wey, Lucerne	Vice-président
Stefan Weber, Zoug	Responsable des finances
Rudolf Baranzelli, Adligenswil	Membre
Veronika Harder, Wil	Membre

Conseil de politique parlementaire

Dr. Matthias Michel	Conseiller aux États (PLR, ZG)
Nicole Barandun	Conseillère nationale (Le Centre, ZH)
Martin Candinas	Conseiller national (Le Centre, GR)
Beat Flach	Conseiller national (PVL, AG)
Matthias Jauslin	Conseiller national (PVL, AG)

Bureaux / Commissions

WOHNEN SCHWEIZ – Verband der Baugenossenschaften

Obergrundstrasse 70, 6003 Luzern

Téléphone 041 310 00 50, info@wohnen-schweiz.ch, www.wohnen-schweiz.ch

LOGEMENT SUISSE – Fédération des Coopératives de Construction

Chemin d'Entre-Bois 29A, 1018 Lausanne

Téléphone 079 579 30 77, info@logement-suisse.ch, www.logement-suisse.ch

WOHNEN SCHWEIZ – Stiftung für den gemeinnützigen Wohnungsbau

stiftung@wohnen-schweiz.ch

Bureaux LOGEMENT SUISSE

Adrian Achermann

Directeur

Nicole Hahne

Administration des fonds & comptabilité, personnel

Linda Ineichen

Communication & projets

Pascal Magnin

Responsable Suisse romande

Reto Martinelli

Communication, conseil & projets

Bruno Meyer, jusqu'en octobre 2024

Financements & Fonds de roulement

Simon Pfister, jusqu'en avril 2024

Numérisation & processus

Walter Stern

Back-office

Commissions

Commission de Fonds de roulement

Katja Steinmann

Présidente

Sylvio Hoffmann

Membre, représentant de l'OFL

Adrian Achermann

Membre

Hugo Odermatt

Membre

Bruno Meyer, jusqu'en octobre 2024

Responsable Fonds de roulement (sans droit de vote)

Commission de rédaction

Adrian Achermann

Directeur

Kurt Bischof

Rédacteur

Reto Martinelli

Responsable de la communication